



**PREAVIS** municipal relatif à une demande de crédit de Fr. 115'950.- pour la réfection du mur situé sur la partie haute du cimetière et l'agrandissement du columbarium

Vallorbe, le 12 mars 2020 / FM / SC / LFi

Au Conseil communal de et à  
1337 Vallorbe

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Pour répondre à la demande des familles et améliorer l'utilisation des espaces cinéraires du cimetière, la Municipalité propose, via ce préavis, l'agrandissement du columbarium ainsi que le réaménagement d'un nouveau jardin du souvenir.

Le columbarium date de 1989 et comprend aujourd'hui 126 cases au total. Un budget de Fr. 125'000.- avait été alloué en 2006 pour la création de 75 cases supplémentaires. A ce jour, seules 8 cases sont encore disponibles.



Il est dès lors nécessaire de créer un nouvel emplacement pour pouvoir disposer d'une structure adaptée aux futurs besoins. La Municipalité a ainsi étudié deux variantes.

### Variante 1

Créer un nouveau monument en granit naturel en contrebas du columbarium actuel contenant 42 cases supplémentaires (voir maquette ci-dessous). Les coûts de cette variante sont devisés ainsi, toutes taxes comprises :

- columbarium	Fr.	70'543.-
- monument du souvenir	Fr.	17'017.-
- maçonnerie coffrage, ferrailage et bétonnage fondations	Fr.	5'500.-
- arborisation et aménagement par le service de la voirie	Fr.	1'760.-
- divers et imprévus	Fr.	5'000.-

**Total TTC** Fr. 99'820.-



## Variante 2

Le mur périphérique situé sur la partie haute du cimetière est en mauvais état ; une reconstruction s'avère nécessaire.



L'intégration d'un columbarium dans ce mur permettrait de disposer de 250 à 270 cases supplémentaires tout en assurant sa réfection. Cette variante, qui permettrait de répondre à la demande pendant plusieurs années, offre de plus la possibilité de poursuivre l'agrandissement ultérieur du columbarium dans le prolongement du mur.

Les coûts de cette variante sont devisés ainsi :

- frais de chantier	Fr.	6'500.-
- démolition, reconstruction et pose des cases (34 ml)	Fr.	73'950.-
- réfection du tapis bitumineux côté cimetière	Fr.	4'004.-
- réfection du tapis bitumineux côté route	Fr.	1'190.-
- monument du souvenir	Fr.	17'017.-
- divers et imprévus	Fr.	5'000.-
- TVA 7.7%	Fr.	<u>8'289.-</u>
<b>Total TTC</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>115'950.-</u></b>

La Municipalité recommande la variante n° 2 qui permet d'avoir une structure mieux adaptée en disponibilité à long terme.

Se fondant sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter le texte ci-après :

### Le Conseil communal de Vallorbe

- vu le préavis n° 01/20 de la Municipalité ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour l'étudier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 115'950.- pour la réfection du mur situé sur la partie haute du cimetière et l'agrandissement du columbarium ;
2. de porter cette dépense au bilan comme nouveau compte à amortir en 15 ans ;
3. de financer ce montant selon les disponibilités de la trésorerie courante et / ou via le plafond d'emprunt.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

Le Syndic

Stéphane Costantini

La Secrétaire

Fabienne Mani

Municipal délégué : Monsieur Luigi Fiorito, municipal de voirie

